

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2024-056**

EN DATE DU : **18 NOVEMBRE 2024**

### **ECONOMIE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA PLATEFORME EC3**

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Linard-Malval, selon convocation le 12/11/2024, sous la présidence de Guy MARSALÉIX, Président.

Monsieur Michel POIRIER a été désigné Secrétaire de séance.

#### **PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALÉIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

#### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Madame et Messieurs**

Philippe CHAVANT donne pouvoir à Jean-François GENEVOIS, Philippe GUETAT donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Pierre GUYOT donne pouvoir à Michel LABESSE, Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON

#### **ECXUSÉS (1) : Monsieur**

MOREAU ADRIEN

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	26	26	26	0

Dans le cadre du projet de plateforme de déchets BTP sur les parcelles CE 128 et CE 138 à la Z.A. des Ribattons à Lourdoueix-Saint-Pierre,

Vu la délibération n°2024-027 du 8 Avril 2024 validant les travaux envisagés et autorisant le Président à lancer la consultation de travaux,

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui s'est tenue le 21 Octobre 2024,

Après analyse des offres reçues :

- Lot 1 / Aménagement & VRD : quatre (4) offres
- Lot 2 / Fourniture de caissons : une (1) offre reçue
- Lot 3 / Électricité - Vidéosurveillance : deux (2) offres reçues

Suite à la présentation du rapport d'analyse de ces offres à l'assemblée lors de la séance du Conseil communautaire :

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire

-**DECIDE** de retenir une entreprise par lot, comme suit :

Numéro de Lot	Dénomination du Lot	Entreprise retenue	Montant hors taxes
1	Terrassement & VRD	Eurovia	108 807,89 €
2	Fourniture de caissons	Gillard	50 788,00 €
3	Electricité – Vidéosurveillance	Trullen	5 224,80 €

- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux entreprises.

- **AUTORISE** le Président de la CCPCM à signer les marchés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président,

Guy MARSALÉIX



Le secrétaire de séance

Michel POIRIER

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le